

LABORATOIRE ASSOCIÉ AU CNRS
UA 111
CREDAL

ORSTOM
DÉPARTEMENT D

4255591

2 F

1 C

1 M en date 29/6

LES POUVOIRS LOCAUX

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 14 MAI 1985

COORDINATION : Hélène RIVIERE d'ARC
(IHEAL-CREDAL)

Emile LE BRIS
(Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération : ORSTOM)

Oscar NUNES
(UAM - MEXICO)

Jean RIVELLOIS
(ORSTOM)

CREDAL - CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR
L'AMÉRIQUE LATINE
28 Rue Saint-Guillaume, 75007 PARIS

ORSTOM - DÉPARTEMENT D
213 Rue La Fayette
75480 PARIS CEDEX 10

F23303

ORSTOM
Dépt D - 213, rue Lafayette
75480 PARIS Cedex 10

CREDAL
28, rue Saint-Guillaume
75007 PARIS

LES POUVOIRS LOCAUX

Compte rendu de la table ronde du 14 mai 1985

Coordination : Hélène RIVIERE D'ARC
(IHEAL-CREDAL)

Emile LE BRIS (Institut Français de
Recherche Scientifique pour le Dé-
veloppement en Coopération : ORSTOM)

Oscar NUNES
(UAM - MEXICO)

Jean RIVELLOIS
(ORSTOM)

Table ronde organisée en liaison avec le Programme "Bases territoriales et socio-culturelles des pouvoirs en Amérique Latine".

ATP "Politiques et stratégies de développement dans le Tiers Monde"

PREAMBULE

Dans le cadre de la collaboration élargie entre l'ORSTOM (et particulièrement l'unité de recherche "Travail et travailleurs en milieu urbain" du département "Urbanisation et socio-systèmes urbains") et le CREDAL, devant aboutir à la réalisation d'opérations conjointes en Amérique Latine et à l'organisation de réunions transversales sur des thèmes communs de recherche, s'est tenue à Paris, le 14 mai 1985, une table ronde consacrée aux "pouvoirs locaux". De par la nombreuse assistance réunie à cette occasion, il est apparu d'emblée que les pouvoirs locaux constituaient un thème transversal de maintes recherches et, de ce fait, fortement mobilisateur. De nombreux participants de disciplines différentes et travaillant sur des terrains divers se sont donc trouvés sensibilisés par ce "thème-pivot" pour l'avoir rencontré au cours de leurs recherches. Il est apparu également que ce thème préoccupait autant les chercheurs anthropologues, sociologues, géographes, juristes que les acteurs sociaux eux-mêmes qu'ils appartiennent à la sphère de l'Etat central ou à celle des "collectivités locales" plus ou moins légales et autonomes, ou que les techniciens (financiers, urbanistes...) de l'aménagement ; une telle convergence d'intérêts n'est certes pas accidentelle même si le terme de

"pouvoirs locaux" est interprété différemment selon la sphère de rattachement de ceux qui en parlent (chercheurs ou acteurs).

La table ronde a surtout permis de dévoiler cette convergence qui est apparue à l'issue des interventions de nombreux participants. En ce sens, cette réunion au caractère par trop informel a au moins eu l'intérêt de dégager l'opportunité de l'approfondissement du thème des pouvoirs locaux. A l'issue de la table ronde, il a été décidé d'établir une plaquette faisant le point critique des différentes contributions développées afin d'envisager d'y donner une suite et de préciser les contours et le contenu des "pouvoirs locaux".

Il est apparu que le thème des pouvoirs locaux, s'il est fortement fédérateur, reste extrêmement général et vaste. L'expérience de terrain ne suffit pas à le définir globalement et c'est pour cette raison que nous proposerons de l'aborder d'une manière plus analytique en divisant le thème en différents sous-thèmes plus facilement cernables. Une liste avait été proposée préalablement à la tenue de la table ronde (cf. Annexe 1) ; elle est apparue, à ce stade, prématurée et caduque. En revanche, l'analyse des différentes interventions a permis d'établir une seconde liste (non limitative) à partir des axes de recherche qui ont été dévoilés.

Afin d'éclairer la perspective socio-politique des pouvoirs locaux, certains mots clefs peuvent déjà être énumérés qui balisent la problématique développée au cours de la table ronde ; parmi ces mots clefs, il faut retenir :

- décentralisation
- planification
- renouvellement des rapports Etat-Société Civile
- démocratisation
- crise (économique et/ou politique)
- organisation territoriale
- communes, municipalités
- participation populaire
- intermédiaires locaux
- caciquisme
- régulation sociale
- conflits, contre-pouvoirs
- désengagement de l'Etat. -institutionalisation des pouvoirs locaux

Cette plaquette sera donc constituée de trois parties qui permettront à chacun de refaire ou d'enrichir le travail des rédacteurs :

- 1) le résumé des interventions de la table ronde ainsi que la présentation des contributions et projets de recherche soumis par certains participants et qui traitent du problème des "pouvoirs locaux,
- 2) la synthèse critique de ces interventions,
- 3) la proposition de sous-thèmes devant permettre la compréhension des pouvoirs locaux.

Le développement de ces sous-thèmes pourra ainsi se faire soit à l'occasion de séminaires, soit au cours de réunions ultérieures et selon les centres d'intérêt de chacun. Il

reste néanmoins nécessaire, afin de faire vivre et de consolider "le réseau" qui s'est établi, qu'une communication et un regroupement (accessible à tous) des recherches portant sur le thème central des pouvoirs locaux puissent être effectués ; c'est pourquoi se trouve en annexe de la présente plaquette une "fiche-retour" qui vous est adressée personnellement et par laquelle nous vous demandons de manifester dans quelle perspective vous souhaiteriez que soit développé le thème des pouvoirs locaux et selon quel type d'organisation. Nous vous remercions pour vos suggestions et votre participation.

O. NUNEZ

INTRODUCTION A LA TABLE RONDE SUR LES POUVOIRS LOCAUX

Nous voulons transmettre ici quelques réflexions sur le déroulement de notre table ronde du 14 mai 1985 et un résumé analytique des différentes interventions, entre autres raisons pour établir les bases théoriques à l'éventuelle constitution d'un groupe stable de travail réunissant les chercheurs intéressés actuellement en France par le thème des pouvoirs locaux.

Nous pensons que les résultats des travaux de groupes, préparatoires à la réunion (Afrique et Amérique Latine) ont été particulièrement riches et dans une grande mesure ont servi de fil conducteur à la table ronde du 14 mai.

Le fait de ne pas avoir eu, préalablement à la réunion, les schémas des diverses interventions a empêché une organisation plus logique et équilibrée des interventions. C'est donc avec une certaine spontanéité que sont apparus les centres d'intérêt des chercheurs présents.

En analysant les interventions de chacun, il ressort que l'intérêt dominant est porté aux nouveaux agents sociaux de la société civile qui s'organisent pour établir les règles du jeu démocratique en utilisant les opportunités que leur offre l'Etat. Les agents sociaux se regroupent au sein de mouvements démocratiques, d'organisations locales ou de partis

politiques en vue d'une participation au pouvoir local.
Certains thèmes initiaux ont été peu abordés ; parmi ceux-là :

- le fonctionnement interne des administrations municipales (les politiques de recrutement et les aspects économiques et bureaucratiques),
- les implications sociales des recherches portant sur les solutions alternatives d'équipements urbains,
- les éléments culturels du local.

HYPOTHESES INITIALES

Lors de l'introduction à la journée on a suggéré certaines questions dérivant de la problématique des pouvoirs locaux :

- 1 - Pourquoi divers acteurs étatiques et sociaux s'intéressent-ils maintenant aux problèmes locaux dans les PVD?
- 2 - Pourquoi et dans quels buts les scientifiques sociaux s'intéressent-ils à ces thèmes ?
- 3 - Quel est l'avancement des recherches portant sur le local ?

Après avoir rappelé l'étroite relation entre les deux premières questions, on a suggéré quelques hypothèses pour ouvrir et faire avancer la discussion :

- 1 - différents Etats cherchent une libéralisation

politique en retournant ou en instituant des démocraties libérales et parlementaires ; de là l'intérêt des diverses organisations et partis pour organiser la population à partir de noyaux locaux ;

2 - face à la crise économique on cherche à mobiliser les ressources encore insuffisamment exploitées : les impôts des biens immobiliers, les prix des services et surtout la capacité d'une auto-organisation de la population pour continuer à construire des infrastructures et équipements mais avec une aide technique plus suivie ;

3 - le transfert de la gestion de certains types de services vers la municipalité est une stratégie politique de transfert de responsabilité puisque plus tard ce sera la municipalité qui sera considérée comme responsable de la pénurie des services ; l'État accusera les municipalités de mauvaise gestion et de corruption ; les populations locales seront également déclarées responsables parce qu'ayant choisi elles-mêmes leurs représentants ;

4 - face à la poussée des mouvements sociaux urbains en Amérique Latine, les acteurs bureaucratiques étatiques cherchent donc à mieux connaître les mécanismes de l'administration urbaine à tous les échelons afin de développer différentes tactiques légales, administratives et fiscales devant permettre le contrôle et la domination des populations locales.

En relation avec l'intérêt des chercheurs pour les pouvoirs locaux, il faut signaler que leur préoccupation corres-

pond souvent au désir de répondre à la demande sociale mais il existe aussi une motivation politique de ces recherches qui consisterait à connaître concrètement les mécanismes et pratiques socio-culturels dans l'optique de contribuer à un renversement de l'hégémonie culturelle. De là l'intérêt d'une analyse des anciennes et nouvelles pratiques culturelles ainsi que les nouvelles formes d'hégémonie qui commencent à apparaître...

De plus, existent diverses raisons propres aux sciences sociales qui justifient l'intérêt porté au niveau local et particulièrement le désir de retourner aux analyses concrètes permettant de construire des théories de moyenne portée au moment où sont remises en question les théories globales du fait de leur caractère dogmatique ; il s'agirait ainsi de renouer avec une forme de recherche participative et sociale, à l'encontre des grandes théories d'amphithéâtre.

INTERVENTIONS AU COURS DE LA TABLE RONDE

Au cours de la table ronde, diverses définitions du "pouvoir local" ont été proposées ; seront ici résumées les interventions au cours desquelles différentes définitions sont apparues ainsi que les justifications théoriques ou géographiques qui fondent ces définitions (celles-ci n'étant d'ailleurs pas exclusives les unes des autres). N'étant pas accompagné d'une argumentation détaillée, ce compte rendu résumé ne peut servir que comme corpus d'hypothèses et base de réflexions à une synthèse ultérieure.

Parmi les principales interventions contenant chacune une définition spécifique du pouvoir local, il paraît utile de mentionner :

1 - Yvon Le Bot - Le local comme enjeu de la domination étatique

Les conflits en Amérique Centrale sont analysés sous un angle politique et géo-politique, sans prise en considération de leur déroulement ou niveau des organisations sociales de base. Aussi la stratégie des Etats, des églises, des multinationales, des partis, des organismes non gouvernementaux correspond à des logiques nationales et internationales qui visent l'homogénéisation des pratiques en même temps que la négation de la diversité et de la complexité des situations régionales et locales. Ainsi, au Nicaragua, la régionalisation cherche à rendre l'Etat central omniprésent (voir l'affaire des Indiens misquitos) ; ailleurs, au Guatemala, l'élaboration d'une nouvelle constitution est conçue par les militaires comme un moyen d'institutionnaliser leur emprise sur

l'ensemble du territoire et de la population ; la militarisation de l'administration locale à laquelle s'ajoute l'encadrement de la population s'opère par la destruction des villages et le démantèlement des réseaux de sociabilité.

2 - Alain Durand-Lasserve : Le local comme moyen de contrôle social

L'une des expériences les plus démocratiques que l'on peut trouver en matière de gestion locale - en particulier en ce qui concerne la gestion des services urbains et l'aménagement - par la population elle-même et à l'échelle des petites unités territoriales, c'est en Thaïlande, sous un régime démocratique/communautaire.

Cela se passe sous la pression d'une bureaucratie éclairée qui a compris que le contrôle social ne pourrait s'exercer que s'il était relayé par de petites entités non institutionnelles mais reconnues par le pouvoir comme étant des interlocuteurs dans la négociation de certains projets qui mettent en cause le niveau local. Dans cette structure on assiste paradoxalement à une intervention du pouvoir militaire qui tend à encourager l'expression des plus pauvres en leur donnant le moyen de s'exprimer et de se défendre, tout ceci dans un but politique/clientéliste et qui essaie d'empêcher la diffusion des idéologies marxistes en milieu urbain.

3 - Isidaro Cheresky : Le local comme reflet d'un rapport de forces

Le niveau local est un bon lieu pour la lecture des formes de contestation et de résistance mais on ne peut pas dire que les mécanismes de la reproduction sociale et de la reproduction de la domination suivent tout simplement une logique spatiale. Ainsi, le problème de l'autoritarisme en Amérique Latine et ailleurs ce n'est pas simplement de se débarrasser de l'armée et du corps étatique, c'est un problème aussi de traditions politiques, de luttes populaires, problème qui traverse la société, le local.

4 - Emile Le Bris : L'enjeu social du local

En Afrique Noire on est dans une phase de construction étatique et sous des régimes hyperautoritaires, ce qui engendre, politiquement, l'occultation du local. Pourtant ces régimes autoritaires laissent d'énormes marges de manoeuvre à des stratégies de contournements des normes qui commencent à être objets de recherche ; dans cette perspective, il s'agit de passer d'une définition spatiale du local à une définition sociale du local.

Les Etats africains, étant énormément tributaires de l'aide internationale, sont contraints de s'adapter aux pratiques et à un certain nombre d'initiatives des ONG qui sont à peu près les seules à tenir le discours du local et à passer par le local pour développer leurs initiatives.

5 - Etienne Le Roy : Le local comme enjeu politique des rapports de production

Malgré l'existence des référents spatiaux, l'échelle locale met toujours en question un certain nombre de relations sociales. Pour essayer de comprendre ces relations sociales il est nécessaire d'analyser le local en termes de processus :

a) - Les processus globaux

- les macro-processus - qui apparaissent à l'échelle nationale à partir des années soixante (après la période coloniale), sont ceux de la concrétisation de la présence directe de l'Etat et de l'Administration dans le cadre même de la sociabilité ; la problématique locale émerge à ce moment-là, quand les Etats sont obligés de prendre en charge l'ensemble de leurs problèmes non seulement de développement mais de contrôle direct des populations ;

- les processus qui, à l'échelle internationale, sont contemporains de l'introduction du capital sur les lieux de la production agricole domestique depuis une quinzaine d'années et contiennent en eux-mêmes une problématique du local ; ainsi on ne parle du local qu'à partir du moment où certains projets de développement ont abouti à casser l'ancienne structure dite traditionnelle.

b) - Les micro-processus : réactions des populations qui essaient d'échapper à l'emprise de l'innovation et aux

diverses tentatives de domination étatique ou bureaucratique (les révoltes agraires sont une illustration de la résistance sociale locale).

En Afrique, ces deux processus (macro et micro) renvoient à une logique du compromis et de la négociation : il y a négociation constante entre les acteurs qui sont liés aux macro-processus et les populations qui réagissent à travers diverses stratégies ; le sens de ces transformations pourrait aboutir à l'émergence de nouvelles catégories et classes sociales qui n'auraient pas de correspondance avec celles qui existent en Europe ou en Amérique Latine ; ainsi en milieu urbain, les "intermédiaires locaux" ont une fonction de courtiers entre le système central et les ensembles sociaux traditionnels ; en conclusion, ce qui semble caractériser l'évolution des sociétés africaines, c'est la concrétisation de cette économie marchande sur l'ensemble des lieux de décision (les villes) et tout le problème réside dans l'accumulation du capital qui oriente les diverses manifestations du local.

PROJETS DE RECHERCHE

- Isidoro Cheresky: LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS A BUENOS AIRES

L'université de Ventura a entrepris une recherche sur les municipalités de la ville de Buenos Aires ; cette recherche a deux objectifs :

1 - mieux comprendre les représentations idéologiques des pratiques populaires ;

2 - mieux comprendre le processus de démocratisation qui ne peut être réduit au processus de démilitarisation de la société.

Hypothèse générale

La démocratisation existe dans le sens institutionnel comme le résultat de l'abandon du gouvernement par l'appareil militaire ; pourtant s'opère en même temps un processus de décomposition sociale et de redéfinition du rôle des acteurs sociaux à l'intérieur duquel le processus de démocratisation n'est pas du tout évident. Nous employons ici la notion d'Etat pour caractériser tout ce qui est, dans une certaine mesure, institutionnalisé, ce qui nous conduit à abandonner les notions qui opposent Etat et société civile, Etat et pouvoir local.

C'est dans cette perspective-là que nous analysons le pouvoir local, concept dans lequel nous pouvons inclure par exemple les mécanismes de la reproduction ou ce que Foucault appelle "mécanismes de résistance".

La finalité de cette recherche est de découvrir les alternatives sociales qui sont à l'oeuvre.

L'unité d'analyse que nous avons choisie est celle des quartiers qui constituent autant d'espaces avec une histoire du travail et du pouvoir ; ; dans ces unités-là, trois institutions sont analysées :

1 - les associations volontaires à but local, telles les associations de quartiers (unités de voisinage),

2 - les institutions nationales centralisées, liées à l'Etat, telles les administrations ou les systèmes de santé,

3 - les sections locales des partis politiques et les mouvements d'opinion.

1ère hypothèse

Lorsque l'organisation autoritaire est supprimée, un démantèlement des mécanismes de reproduction sociale se produit qui crée une liberté particulière au niveau des institutions locales micro-institutionnelles. Par "liberté particulière" nous voulons dire crise des institutions, ce qui permet l'introduction de plusieurs alternatives de restructuration sociale.

2e hypothèse

La dynamisation de la société et la relative indétermination des identités qui sont le résultat de la crise peuvent conduire, dans certains cas, à une relative démocratisation des pratiques sociales ; des tendances contradictoires surgissent en effet à ce moment-là : dépolitisation, participation clientéliste, participation démocratique, tendances fascistes...

3e hypothèse

Au niveau local, les deux pôles de l'activité associative sont les partis et les associations volontaires à but local. La relation entre les deux est importante pour l'analyse des processus énoncés. Trois types de relation peuvent ainsi apparaître : la dissociation, la politisation dans les associations volontaires qui deviennent pluralistes, la politisation instrumentale.

Les critères utilisés sont :

- 1 - le quartier central et périphérique ;
- 2 - les associations à but local : celles qui sont fondées sur des différences ethniques et celles qui ont un intérêt local comme les comités de voisins.

4e hypothèse

En considérant tout cela, on peut construire l'hypothèse suivante : dans les quartiers traditionnels ou centraux,

nous trouvons des associations fondées plutôt à partir de la différence qu'à partir de leur intérêt local et qui sont relativement coupées (écartées) des influences des partis. En revanche, nous pouvons signaler que dans la périphérie, ce sont des intérêts locaux qui prédominent, toujours liés aux intérêts des partis.

Le fonctionnement des associations se réduit encore plus dans la mesure où le processus de modernisation avance, c'est-à-dire lorsque les activités productives sont bureaucratisées ou lorsque les loisirs se répandent, liés à des modes de vie individualistes. En même temps nous observons un phénomène d'homogénéisation et de rationalisation qui rend la vie locale moins active.

5e hypothèse

Les quartiers périphériques deviennent de plus en plus des lieux de sociabilité et de démocratisation, surtout à cause de l'action des partis et de leur fonction principalement politique.

II - Marion Aubrée : STRATEGIES RELIGIEUSES AU BRESIL

1 - Thème dominant de la recherche

L'impact d'une institution religieuse, en l'occurrence le pentecôtisme, sur la réorganisation de la vie dans la cité et sur la lutte contre l'anomie constitue le thème dominant de cette recherche. La méthode, de type anthropologique, consiste à cerner les changements culturels et sociaux

(moeurs, mentalité collective) qui découlent de cet impact.

La question religieuse a été privilégiée étant donné l'importance qu'elle revêt dans tout le Brésil et le fait que la plupart des groupes religieux de type pentecôtiste ont la prétention d'englober la totalité de la vie de leurs fidèles et d'apporter des remèdes aux problèmes qui se posent à ces derniers sur presque tous les plans.

Pour ce faire, les groupes religieux s'implantent localement, dans tous les quartiers qui se forment et où se regroupent soit les migrants ruraux, soit les expulsés des zones urbaines soumises à la spéculation. Les pentecôtistes n'aident pas, comme certains groupes catholiques organisés, à l'invasion de terrain dans le centre de la ville, mais ils se contentent de suivre le mouvement de population et s'implantent d'abord modestement (autour de ce qu'ils appellent un "salon de prière"), puis, dès que la communauté commence à s'enrichir (par les dons, le denier des fidèles), ils construisent une église.

L'église est le lieu de rassemblement des pentecôtistes du quartier ; elle constitue un espace social où se regroupent les fidèles qui partagent les mêmes certitudes, les mêmes attitudes et comportements au sein de la Société Civile ; ces fidèles (les deux tiers des pentecôtistes sont formés par des femmes) passent à l'église une grande partie de leur temps et y consacrent toutes leurs activités non domestiques et non professionnelles.

Les sectes pentecôtistes sont implantées partout dans les quartiers défavorisés ; en 1983, par exemple, l'Assemblée de

Dieu (la plus grande des sectes de ce type à Recife et dans le Brésil) possédait dans la région métropolitaine de la capitale du Pernambuco, 120 églises et 25 salons de prière.

2 - Méthode

Elle est de type anthropologique, privilégiant le local, c'est-à-dire l'étude des communautés de quartier qui représentent à la fois des communautés symboliques, mais également des associations de redistribution de biens matériels (nourriture apportée par les membres qui le peuvent pour être redistribuée aux plus indigents) ; ces communautés fonctionnent encore comme "agences d'emploi" car elles regroupent les informations sur les offres de travail (en particulier pour les travaux domestiques) provenant de catégories sociales aisées dont les quartiers d'habitation jouxtent parfois les quartiers défavorisés.

3 - Avancement de la recherche

Une thèse a été menée à terme portant sur la région métropolitaine de Recife ; il serait intéressant d'analyser si les conclusions auxquelles a abouti cette thèse pourraient être vérifiées dans d'autres régions métropolitaines.

III - Leila de Albuquerque - NOTES A PROPOS D'UNE RECHERCHE EN COURS : "FORMES LOCALES D'ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE AU BRESIL"

Pouvoir local : l'expression est sémantiquement ambiguë car le mot "local" (localité, localisation...) se rapporte à

un lieu déterminé de l'espace, ce dernier se trouvant caractérisé par une inertie intrinsèque, tandis que le mot "pouvoir" s'applique à une relation définie par le mouvement et le déplacement des acteurs qui exercent ou subissent ce pouvoir.

Puisque ambiguë, l'expression "pouvoir local" est indéterminée : les différentes échelles du local, les différents réseaux du pouvoir se combinent et définissent ainsi spatialement, socialement et politiquement les différents rapports sociaux qui s'inscrivent dans un espace et qui le déterminent.

Le terme "pouvoir local" peut donc signifier, selon les cas :

- pouvoir municipal,
- administration locale,
- pratiques de détournement des normes,
- mouvements sociaux,
- Société civile organisée.

Dans le cadre de la recherche entreprise ("Formes locales d'organisation et d'institutionnalisation de la Société Civile : la pratique du MAB - fédération municipale des associations de quartier à Rio de Janeiro au Brésil - et l'évolution de la conscience politique de ses participants") le pouvoir local sera analysé en tant que rapport entre les associations de quartier et l'administration municipale.

Les "mouvements de quartier" sont très souvent provoqués par des problèmes concrets qui concernent la sphère de la

consommation collective et ne peuvent être résolus que par la lutte collective ; cette lutte pour obtenir des améliorations des conditions de vie dans les quartiers est développée à travers l'organisation des habitants en "associations de quartiers" ; celles-ci constituent encore aujourd'hui, au Brésil, une forme courante et organisée de pression vis-à-vis des institutions gouvernementales chargées des services publics ; elles représentent une force importante (un pouvoir local) de la Société civile par laquelle s'opère le processus de redémocratisation récemment entamé au Brésil.

Dans le contexte de crise économique et politique que connaît actuellement le Brésil, la coexistence de "formes d'économie naturelle" (comme la stratégie de survivance développée par la population) et l'accroissement des pratiques alternatives de détournement des normes de gestion des services urbains se trouvent quasiment institutionnalisés.

L'appel à la participation populaire comme "tentative d'une sortie de la crise" (tel est le mot d'ordre des Rencontres Nationales des Municipalités au cours des trois dernières années) est présent même dans les discours officiels, surtout à un moment de ré-émergence des sentiments nationalistes et patriotiques réveillés par "la Nouvelle République".

Un premier grand congrès des "mutiroes" (système d'entraide) a eu lieu en 1985 dans l'Etat de Rio de Janeiro ; la FAMERS (fédération des Associations de Quartier de l'Etat de Rio de Janeiro), créée en 1978, commence à s'élargir et à rassembler les associations des quartiers populaires de la zone ouest de Rio ainsi que les fédérations des

associations de quartier des municipalités populaires de la région de "Baixada Fluminense". La FAFERJ (Fédération des Associations des Favelas de Rio) s'élargit également. Durant les cinq dernières années ont été fondées les fédérations municipales des associations des quartiers de Duque de Caxias, Sao Joao de Meriti, de Niteoi, de Sao Gonzalo.

Créé à Nova Iguaçu (municipalité qui compte 1 500 000 habitants, située dans la périphérie de Rio et appartenant à la région de "la Baixada Fluminense") en 1975, le MAB "Movimente Amigos de Bairro de Nova Iguaçu") a été la première grande organisation d'associations de quartier de tout l'Etat de Rio depuis le coup d'Etat militaire de 1964. Lors de son congrès de 1981 le MAB a obtenu le statut de Fédération Municipale des Associations de Quartier et il rassemble à ce titre plus d'une centaine d'associations de quartier dans une seule structure ; sa légitimité a été reconnue progressivement autant par les populations que par le pouvoir municipal et "estadval". Outre l'obtention d'eau canalisée et d'électricité pour plusieurs quartiers (toujours par les pratiques clandestines de détournement des normes), le MAB a été à l'origine de plusieurs projets de désappropriation élaborés par le CEHAB (entreprise chargée de la construction d'habitations dans l'Etat de Rio), de quelques déménagements effectués par la BNH (Banque Nationale de l'Habitation), de la suppression de la taxe locale perçue irrégulièrement par la mairie, de la construction de crèches et d'établissements scolaires et de la diminution des tarifs d'autobus.

La relation entre le MAB et le pouvoir public municipal ou "estadval" a considérablement évolué durant ces dernières années ; si, dans un premier temps (1976 à 1980), les repré-

sentants du MAB n'étaient même pas reçus par les autorités locales, depuis les élections de 1982 le MAB a participé à plusieurs commissions municipales (commission d'émergence, commission des transports, de la santé, de l'éducation...) et un premier grand "congrès d'opinion publique" a été initié par la mairie elle-même en 1983. Les résultats des élections de 1982 à Nova Iguaçu (où la victoire a été acquise par le parti de Brizola : le PDT, Parti Démocratique Travailleuse) incitent à penser que le traditionnel clientélisme est en perte de reconnaissance. Depuis l'élection de Brizola à la tête du gouvernement de l'État de Rio, les deux dernières occupations illégales de terrains vacants par les sans-abris n'ont pas été réprimées par le gouvernement d'État qui, influencé aussi par la pression du MAB a été jusqu'à signer un décret de désappropriation par la puissance publique des terrains occupés.

Cependant, derrière la participation active du MAB, s'exercent des rapports de domination extrêmement subtils (puisque localisés), les commissions municipales auxquelles le MAB appartient ne jouissant en réalité d'aucun pouvoir de décision pour l'élaboration du plan municipal de gouvernement (en particulier pour tout ce qui concerne les ressources financières, les priorités d'allocation ou la gestion des services urbains) ; ainsi, à titre d'illustration, un décret signé par l'actuel maire et qui réglait le tarif des transports collectifs (empêchant les patrons d'entreprise de percevoir d'importants profits) a-t-il été annulé de par la pression des entrepreneurs. De plus existent des tentatives de court-circuitage du MAB lui-même par le PDT.

En résumé, une analyse de l'exercice de la démocratie qui

s'esquisse au Brésil, doit prendre en compte les contradictions du pouvoir et découvrir les pièges du local car, si les associations de quartier peuvent effectivement constituer une dynamisation de la Société Civile, elles risquent également de devenir le prolongement d'un Etat, jadis autoritaire et maintenant tendancielleme nt corporatiste, susceptible d'utiliser les pouvoirs locaux pour sa stabilisation ou sa légitimation.

IV - Michel Surre : DES TERRITOIRES COMMUNAUTAIRES A L'ESPACE ETATIQUE : LE LOCAL DANS TOUS SES AVATARS...

S'il est vrai que c'est lorsqu'un prétendu objet de savoir semble se dissoudre dans ses contenus et ses limites qu'il devient épistémologiquement pensable, alors le local est aujourd'hui concerné... Au carrefour ou à la marge de plusieurs disciplines (anthropologie, histoire, géographie) quelle que soit l'image spatiale choisie, ce thème est un lieu de rencontre, donc d'incertitudes.

Quand se dissout aussi bien l'intérêt de la monographie anthropologique classique que la pertinence de la notion de "communauté" (cf. les critiques de M. Jollivet et N. Eizner(1)), aussi bien que l'entité ethnique (ainsi récemment J.P. Dozon (2) pour l'Afrique de l'Ouest) et qu'on ne sait plus à quelle substance, relation ou manipulation référer l'identité du groupe local ; quand les fameuses différences d'échelle de la "nouvelle géographie" se multiplient dans un relativisme sceptique et généralisé ; quand l'histoire se veut autre, loin des centres spatiaux et des cadres événementiels du pouvoir, et pour cela se tourne vers "ceux d'en bas", réhabilite les visions plurielles et fragmentées

des vaincus, mosaïques stendhaliennes où se dissolvent les prétendus faits de la grande histoire, même les sciences politiques se tournent alors vers ces sociétés locales inexplorées, "terra incognita", chargées par une inversion radicale des valeurs universitaires.

Sans revenir à la fois sur l'opposition fructueuse et implicite du local (au fond projection spatialisée d'une "société" que l'on pose dès lors comme opposée à son centre étatique) et de l'Etat, et à la fois sur les critiques justifiées des oppositions binaires (3), on peut remarquer l'impact de la formulation clastrienne (4) alors que, depuis que la colonisation lui en a donné les moyens, l'Etat-Nation dissocie effectivement, homogénéise et contrôle ses cultures internes ; dans le vécu conflictuel, l'action de l'Etat dans le Tiers Monde se manifeste le plus souvent dans sa forme coercitive revendiquée comme seule légitime, perçue sur le mode de la dépossession et du ressentiment.

Dans cette perception nouvelle de la violence étatique (5), indissolublement liée à la construction de matrices spatiales hiérarchisées, à l'espace "sériel, fractionné, discontinu, parcellisé, cellulaire et irréversible" (6), la révélation d'ethnocides exotiques n'est que l'épiphénomène d'une découverte plus approfondie de l'action de l'Etat-Nation dans le Tiers Monde. Parallèlement, cette mise en valeur contemporaine, dans des Etats en formation, renvoie comme un processus accéléré à l'évolution autochtone de nos propres sociétés occidentales.

Nous avons nous-même commencé par une analyse d'une

communauté de vallée pyrénéenne (7) à une époque charnière du XVIIe-XVIIIe siècle, où le pouvoir central parisien mettait en place un contrôle militaire, économique et politique de ses périphéries, non sans résistances sur-déterminées par le cloisonnement montagneux. A cette légitimité nouvelle s'oppose en effet, dans un jeu complexe avec la seigneurie, les parlements, les relais du pouvoir royal (Intendance), des communautés villageoises dont les premières chartes connues remontent aux XIIe et XIIIe siècles. H. Lefebvre, avant d'étudier le phénomène étatique dans sa généralité, a particulièrement bien analysé une communauté des Pyrénées (8), à l'autonomie toujours précaire et menacée, se figeant en institutions complexes, à tendances parfois oligarchiques (à l'Assemblée des chefs de famille se substituent Conseils politiques restreints et Consulats recrutés par rang de fortune), réactualisant à chaque fois cependant une identité oppositionnelle dans des flambées de révoltes, ou au contraire par des actions en justice périodiques ; mieux même, proposant par le biais des fédérations de vallées et autres ligues villageoises un contre-modèle quasi segmentaire au pouvoir de l'État central.

S'appuyant sur des chartes différentes de village à village, des complexes changeants de pouvoirs, des institutions où les particularismes locaux se nuancent à l'infini, l'union circonstancielle et durable des communautés peut aller sous l'Ancien Régime jusqu'à tenter d'unifier les deux versants pyrénéens contre les deux pouvoirs centraux (l'Andorre traditionnelle n'est qu'un cas particulier de fédérations villageoises à la fois réussie et figée par le temps).

Dans cette sorte de répétition générale européenne, les périphéries sont souvent perçues à l'époque classique comme des mondes inversés : dialectes étranges, coutumes et politiques communautaires à une époque de la société de Cour, populations à la limite de l'animalité s'accrochant à des tanières aussi enfumées à l'intérieur qu'enneigées à l'extérieur, se multipliant pourtant sur d'incroyables abrupts, en conflit sans cesse pour quelque bois ou quelque pâturage. Bien des catégories mentales s'appliquent déjà dans les descriptions ethnologiques des quelques voyageurs des plaines.

A l'occasion d'une thèse sur les rapports des communautés villageoises et des sociétés englobantes (9), nous avons voulu, pour des régions périphériques de minorités ethniques, saisir l'action différentielle des Etats centraux (et de leurs relais administratifs) sur leurs propres sociétés locales. L'Afrique du Nord (principalement l'Atlas marocain) et l'Amérique Centrale (dans notre cas le pays tarasque du Michoacan mexicain) peuvent représenter deux cas de figure de société précoloniale, étatique pour le dernier et segmentaire pour l'autre. Effectivement, le "local" contemporain n'est qu'une pâle abstraction bureaucratique s'il n'est replacé dans le cadre ethnique et politique qui lui donnait autrefois son sens. Les sociétés locales portent le poids de cet héritage et l'action des appareils d'Etat peut être comprise comme le dernier quadrillage des "zones de refuge" où la population l'a souvent contesté.

Dans ces cas-limite, la mise en place des circonscriptions politiques, négligeant le cadre réel d'habitat, le personnel administratif allogène, et la

mainmise sur les ressources naturelles ont leur répondant dans une émigration accélérée qui laisse exangues des montagnes auparavant surpeuplées, mais aussi dans des mouvements identitaires qui dépassent les anciens cadres locaux pour se reformer au niveau de l'ethnie, allant jusqu'à dépasser les frontières étatiques.

A travers les résistances et réinterprétations locales, c'est tout de même un réseau administratif calqué sur des modèles européens qui se met en place, négociant temporairement avec des relais locaux, c'est-à-dire des notables autochtones ralliés ou imposés. La pensée althussérienne des "appareils d'Etat" (10) trouve un ressourcement paradoxal dans ces réalités tiers-mondistes et on peut mieux saisir leur mise en place à l'époque contemporaine dans les communautés locales, leur action différentielle, selon leur nature et fonction officielle, leur investissement par les élites locales (y compris dans les organismes indigénistes comme l'INI mexicain).

Actuellement nous avons pour projet, sur un terrain africain (1) d'approfondir la dimension territoriale de l'espace villageois, sa valeur symbolique ou religieuse, ses fonctions et limites, son redoublement dans les structures de l'habitat et de la parenté ; comment pour une petite communauté ce territoire se traduit dans les rapports fonciers de propriété et d'exploitation, en opposition avec le droit national. Effectivement, sur le terrain choisi, parmi les villages lagunaires du sud-est de la Côte d'Ivoire, des éléments particuliers confrontent l'organisation traditionnelle locale au pouvoir central : proximité

d'Abidjan qui draine hommes et ressources de son hinterland immédiat quoique les lagunes relativement isolées soient l'objet de plans d'aménagement du territoire qui reporteraient les populations vers l'intérieur, alors que ces dernières ont organisé sur la mince bande côtière plusieurs groupes ethniques différenciés jusqu'au village (12), à tel point que dans cet autre cas limite, on peut voir un système de transformations généralisées (paramètres de parenté, de résidence, de classes d'âge, organisation temporelle et symbolique...). Ces peuples ont pourtant été plus échangistes que producteurs, en fructueux contacts pendant le XIXe siècle avec les colonisateurs anglais et français, tout comme avec l'intérieur dont ils se voyaient volontiers, comme les alladians de M. Augé, les premiers "héros civilisateurs" (13).

Jusqu'à aujourd'hui avec le jeu subtil des groupes de pression lagunaire dans l'appareil d'Etat (alors qu'il est question d'exploitation pétrolière et de nouvelles voies de communications côtières), les groupes locaux ont essayé de contrôler ces échanges extérieurs. Tandis que l'histoire des structures sociales et politiques est en quelque sorte stockée dans les généalogies et les toponymes, les lagunaires ont, grâce à ces échanges, modifié suivant les circonstances ces structures profondes (ainsi celles de parenté et de production), n'exprimant par là qu'une partie des potentialités culturelles mémorisées dans l'histoire. L'étude des décrochages temporels ou des permanences, des régularisations ou des latences semble devoir aussi se poursuivre (à l'aide d'archives et d'histoire de vie, par exemple) dans le domaine du politique à l'échelle locale, qui a connu de la chefferie traditionnelle à celle de

l'administration coloniale, puis à l'échelle dyarchie élus/parti unique redoublée de clivages d'âge et de situation sociale, différents cas de figure dans une brève période historique.

NOTES

(1) N. Eizner, "De la communauté rurale à la collectivité locale", in Société paysanne ou lutte de classe au village, sous la direction de M. Jolivet, 1974; ou encore, H. Lefevbre, du Rural à l'urbain, Paris, 1970, pour des communautés villageoises européennes.

(2) J.P. Dozon, la Société Bété, Paris, 1985.

(3) J. Goody, le Grand partage, 1965.

54) P. Clastres, la Société contre l'Etat, Paris, 1974. La formulation provocatrice de Clastres montre, bien qu'il soit question de "société archaïque" amazonienne, que c'est de l'Etat occidental dont il est question - et sans doute bien plus encore de ces Etats du Tiers Monde en devenir dont Mendras après Redfield décrirait les sociétés comme "paysannes", à la fois autonomes et dominées.

(5) Cf. d'après Weber, J. Freund, l'Essence du politique, Paris, 1965.

(6) N. Poulantzas, l'Etat, le pouvoir et le socialisme, Paris, 1978, dont les théories sur l'influence spatio-temporelle de l'Etat vont plus loin que leur référent capitaliste.

(7) M. Surre, Société et communauté à Massat, une vallée pyrénéenne au XVIIe-XVIIIe siècle, diplôme d'Histoire sous la direction d'Y. Castan, Université de Toulouse-Mirail, 1979.

(8) H. Lefebvre, la Vallée de Campan, Paris, 1963.

(9) Les Communautés villageoises du Tiers Monde et les sociétés extérieures : rapports politiques, organisation de l'espace et changement social - étude de cas au Maroc et au Mexique, thèse de géographie sous la direction de C. Bataillon, Université de Toulouse, soutenue en novembre 1985.

(10) L. Althusser, "Idéologie et appareils idéologiques", l'Etat, la pensée, n° 151, juin 1970.

(11) Plus précisément, la comparaison de deux villages EBRIE et AWIKAM, l'un à la périphérie d'Abidjan et englobé par la capitale, l'autre à une centaine de kilomètres à l'ouest, relativement isolé.

(12) Assignant par exemple à l'espace de la lagune, de la mer et des terres, des valeurs symboliques différentes, puisque dès les migrations, les groupes locaux, loin de se soumettre à un déterminisme univoque, ont organisé ce nouveau monde en référence à leurs schémas anciens d'origine, et à leur choix des nouvelles significations spatiales.

(13) M. Augé, Théorie des pouvoirs et idéologie, Paris, 1975.

CONTRIBUTIONS

1 - Hélène Rivière d'Arc : ANALYSE DE LA NOTION DE "POUVOIR LOCAL"

Il s'agit ici d'analyser le rôle de pouvoir local, sa dynamique et son importance à travers certaines recherches menées en Amérique Latine. Pour ce faire, il faudra distinguer deux types d'approche du pouvoir local : celui des aménageurs et celui des chercheurs.

1 - Aménagement et pouvoir local

A la phase de décentralisation industrielle et de déconcentration urbaine a succédé une volonté de décentralisation municipale ; ainsi s'est manifestée un glissement de la sphère économique à la sphère politico-administrative. Tel est le cas du Brésil où la décentralisation est liée à une ouverture démocratique ; tel est encore le cas du Mexique où la décentralisation est comprise dans le cadre d'une réforme administrative ; mais au Brésil comme au Mexique, il est intéressant de noter que la décentralisation est contemporaine d'une situation de "crise" rendant de plus en plus manifestes les déséquilibres régionaux (il faudrait encore mentionner le cas de l'Equateur où les autorités municipales sont en fait les gestionnaires du déficit national).

Dans cette perspective, les facteurs de valorisation du

local sont de plusieurs ordres :

- politique, c'est-à-dire liés à un besoin d'actualisation de modèles démocratiques,

- stratégique, à la fois de la part des organismes internationaux (type Banque Mondiale) qui ont de plus en plus tendance à privilégier les micro-projets localisés, mais également de par la volonté des décideurs étatiques qui, confrontés à l'échec des grands projets centralisés de développement, choisissent de déléguer leurs compétences au niveau de l'administration locale jugée plus à même de percevoir les besoins immédiats des populations; c'est ainsi que se trouve posée la question des moyens d'expression octroyés à la "Société Civile" et la participation des populations locales (l'exemple de la Colombie est révélateur de l'ambiguïté des pouvoirs locaux puisque les populations urbaines se désintéressent des grands projets publics de développement même lorsque ceux-ci sont relayés par les instances municipales ; en revanche sont valorisés les "paros-civicos" sur des bases territorialisées),

- sociopolitique comme au Mexique où la décentralisation est liée à une nécessité de remobilisation sociale autour du parti dominant (le PRI) et de canalisation des revendications populaires locales au profit des bourgeoisies locales éclairées (modernes ou traditionnelles) à qui sont transférées les responsabilités politiques; le Chili fournit un autre exemple puisque la décentralisation municipale est d'abord un moyen, pour le gouvernement Pinochet, de manipuler les organisations sociales ; enfin, au Costa Rica, l'action des bourgeoisies dominantes (par delà l'opposition

centralisme-décentralisation municipaliste) consiste à annuler la capacité d'organisation des groupes sociaux territorialisés.

2 - Recherches en sciences sociales et définition du local

Les chercheurs en sciences sociales ont longtemps considéré le local d'un point de vue anthropologique ou historique ; le local était assimilé au traditionnel, au rural ou au régional. Avec l'accélération de l'urbanisation les recherches se sont orientées vers l'analyse des pouvoirs, considérant à partir de différentes sphères :

- la sphère économique prenant en compte la planification d'Etat (échelle macro),

- la sphère politique des organisations territorialisées où s'expriment les conflits entre différents acteurs et où se constituent les réseaux d'intervention (échelle micro).

Le bilan actuel de ces recherches montre que le local a d'abord été valorisé par les chercheurs en réaction aux théories globalisantes considérées comme réductrices, mais de nombreuses recherches ont révélé que l'alternative municipale et les expériences de décentralisation n'impliquaient pas que soit nécessairement prise en compte l'expression des populations locales. Ainsi apparaît un décalage entre l'analyse du local par les chercheurs et la pratique du local par les décideurs et les aménageurs, ces derniers privilégiant surtout l'action des bourgeoisies locales et le clientélisme. Il faut toutefois noter que le

Brésil constitue un contre-exemple à cette assertion puisqu'il y existe une perméabilité entre les chercheurs et les praticiens de l'aménagement en vue de passer du diagnostic aux propositions pouvant déboucher sur des expériences alternatives de développement municipal ou local. Cette collaboration est-elle due à la conjoncture économique (crise) ou à l'ouverture politique (démocratie) ou à la conjonction entre ces deux facteurs ; quoi qu'il en soit de "la conjoncture", l'analyse du sens des nouvelles réformes reste à faire ainsi que celle portant sur les intentions démocratiques et le rôle des nouveaux médiateurs chargés de mettre en oeuvre, de récupérer ou de contourner ces réformes.

II - Marie-France Prévôt-Schapira : ANCRAGE TERRITORIAL DU POUVOIR SYNDICAL DES PETROLIERS AU MEXIQUE

Les recherches menées dans les nouveaux pôles industriels, notamment dans les zones pétrolières, ont mis en évidence le rôle majeur du syndicat lié à la grande entreprise dans la vie politique locale⁽¹⁾.

Le Syndicat des Travailleurs Pétroliers de la République Mexicaine (STPRM) constitue depuis sa création un des plus solides piliers du syndicalisme officiel. Ce pouvoir s'explique par la place du pétrole dans l'histoire et l'économie mexicaines. Mais le STPRM tire aussi sa force du contrôle qu'il exerce sur l'espace pétrolier, particulièrement dans les régions du Golfe du Mexique, là où se

(1) Cf. Pour la sidérurgie, travaux de G. Fourt et I. Bizberg sur les villes de Lazaro Cardenas et Monclova.

sont constitués de longue date des bastions du pouvoir syndical.

1 - Archipel syndical et filières d'embauche

L'analyse du maillage syndical et des pratiques qui s'y inscrivent, ont permis de situer les points d'ancrage du pouvoir syndical. Pour ce faire, nous sommes partie de l'étude des filières de recrutement contrôlées par le STPRM, qui dispose du monopole de l'embauche (closed-shop), à un moment, celui du boom pétrolier, où la création de milliers d'emplois dans un laps de temps très court, mettait à nu les filières d'embauche et la mobilité qui s'organise entre les sections les plus puissantes. C'est en effet, à travers cette analyse que l'on peut saisir la réalité territoriale du pouvoir syndical qui s'articule sur la structure du STPRM.

L'étude de la mobilisation de la force de travail se situe donc à deux échelles :

- celle de la section, territoire dans lequel s'inscrivent les pratiques syndicales (hérédité du poste, cooptation, clientèle...),

- celle de "l'archipel syndical" formé par les 29 sections entre lesquelles s'organisent la mobilité, en fonction des rapports de force qui se sont établis au sein du STPRM.

Toute modification de la dynamique pétrolière - expansion ou récession - provoque le renforcement ou l'affaiblissement

de certains centres. Ainsi de la capacité d'une section à étendre son territoire sur les nouvelles zones en expansion dépend du pouvoir politique (contrôle des postes créés et élargissement de la clientèle) et financier. C'est ce mouvement de redéploiement du nord vers le sud, par le biais des migrations de travail, qui a permis aux anciennes zones en déclin, de contrôler les nouvelles sources d'emploi et de consolider leur pouvoir, dans et hors leurs bastions. On peut donc conclure à la permanence, voire au renforcement des lieux de pouvoir dans la zone du Golfe, là où s'est enracinée, depuis plusieurs générations "la grande famille des pétroliers", base sociale du pouvoir syndical⁽¹⁾.

2 - Pouvoir syndical et pouvoir local

C'est à partir de ces bastions qu'a été mis en évidence, le rôle majeur, voire écrasant, du syndicat dans la vie locale, et ceci à plusieurs niveaux :

- contrôle municipal

Dans les zones pétrolières, l'élection de dirigeants syndicaux à un poste d'élection, notamment à celui de président municipal, s'est imposée comme une règle de la vie politique locale, entérinée, parfois imposée d'en haut par le PRI. Le municipe constitue véritablement la base territoriale dans laquelle s'ancre le pouvoir d'une section, même

(1) Cf. M.F. Prévôt-Shapira, Espace pétrolier et espace syndical dans le Golfe du Mexique, in L'Etat aménageur en Amérique Latine, Travaux et mémoires de l'IHEAL, n° 35.

si en raison de l'extension de leur juridiction, l'intervention des grandes sections s'étend désormais largement au-delà de la base de départ. L'activité pétrolière a d'ailleurs souvent été à l'origine de la création de nouveaux municipes (Poza Rica, Ciudad Madero...). Il en résulte que le pouvoir syndical et le pouvoir municipal sont entièrement confondus (alternance d'un poste à l'autre), l'un dominant l'autre, d'autant que la capacité financière de la section est sans commune mesure avec celle du municipe, très pauvre au Mexique.

- Gestion urbaine

Dans ce secteur, l'intervention syndicale est fonction de la capacité financière de la section. Il faut noter qu'elle déborde largement les quartiers pétroliers (où là le syndicat intervient comme constructeur de logements) ce qui lui permet d'élargir sa clientèle. Ainsi, dans les puissants bastions, l'espace urbain est marqué du sceau du syndicat, chaque réalisation étant signalée par un panneau (école, route, cinéma, clinique...).

- Mobilisation sociale : défilés, commémorations des grandes dates de l'histoire pétrolière, travaux collectifs (nettoyage...)

- Le syndicat-entrepreneur : "Les oeuvres sociales révolutionnaires du STPRM". La création d'entreprises du syndicat, aussi bien dans le secteur de la distribution et des services que dans la production agricole devrait permettre, selon le syndicat, de court-circuiter les

intermédiaires "voraces" et de lutter contre l'inflation, plus forte dans les zones pétrolières que dans les autres régions du Mexique.

Ce secteur - ouvert à tous - a connu dans les années du boom pétrolier, un développement impressionnant, grâce aux subsides accordées par PEMEX, centralisés par Ciudad Madero, point central du système pétrolier et redistribués ensuite aux autres sections, pour reproduire le "modèle" mis en place. Ainsi, au regard de la fiscalité pétrolière, qui ne laisse que peu de revenus aux municipales, tout se passe comme si PEMEX avait opté, de gré ou de force, pour une redistribution de la manne pétrolière par le canal syndical, renforçant encore l'emprise du STPRM sur le milieu local.

Dans cette approche, le problème du local a été essentiellement vu, du côté syndical, en termes de domination et de contrôle de l'espace. Dans la mesure où nous avons été amenées à parler de "caciquisme" syndical, il reste à mieux définir les bases sociales du STPRM (les clientèles) et à étudier les alliances qui se nouent entre les groupes de pouvoir, avec ou contre le STPRM, dans les municipales et Etats pétroliers. Comment le PRI arbitre-t-il entre des pouvoirs souvent rivaux mais appartenant à un même parti (cf. climat de violence, lors des dernières élections, dans le sud pétrolier du Vera Cruz où s'affrontaient caciques traditionnels et caciques pétroliers) ? Quelles sont aussi les résistances et les difficultés que ce pouvoir rencontre pour reproduire le "modèle", et comment l'impose-t-il ? Enfin quelles sont les "frontières" du pouvoir syndical ? Est-il circonscrit aux territoires pétroliers ? Autant d'axes qu'il conviendrait d'approfondir pour mieux saisir la dynamique de leurs rapports ?

III - Max Hennion : RUSES, TACTIQUES, STRATEGIES ET REGULATION AU COEUR DES POUVOIRS LOCAUX EN INDE

La gestion municipale est à l'ordre du jour en Inde depuis trois cents ans. Dès 1688, la East India Company fonde à Madras la première autorité municipale indienne. Après révision, ce type d'institution gagne Calcutta et Bombay en 1726. Enfin, en 1864, l'Empire britannique généralise les autorités municipales sur le territoire indien.

Il existe aujourd'hui deux types d'autorités municipales en Inde: les municipal boards et les municipal corporations. Le choix de l'une des deux formes dépend de l'importance économique et démographique des villes. Si les revenus d'une ville dépassent 20 millions de roupies, l'autorité municipale passe du statut de board à celui de corporation.

Le municipal board est constitué d'un comité qui réunit politiques (élus) et administratifs. La municipal corporation est constituée de deux ailes : l'une délibérative et l'autre exécutive. Le conseil délibératif est élu tous les cinq ans et ses membres, les councillors, sont élus par zones administrativo-électorales. Il est présidé par un mayor élu annuellement et dont la charge n'est qu'honorifique. L'exécutif est aux mains d'un commissioner, membre de l'IAS (Indian Administrative Service) qui est assisté d'un deputy commissioner nommé par le gouvernement de l'Etat.

Les ressources propres des autorités municipales sont limitées. La principale ressource est l'octroi auquel sont

soumises les marchandises aux limites de la ville. Cette situation détermine une grande dépendance à l'égard du gouvernement de l'Etat pour réunir les ressources nécessaires particulièrement pour les projets d'aménagement urbain.

Au niveau local, la répartition spatiale des ressources est l'enjeu essentiel des acteurs institutionnels et principalement des politiciens. Or l'aile délibérative ne dispose pas de pouvoirs institutionnels sur l'exécutif d'autant plus que ce dernier doit se soumettre en priorité aux lois et régulations dictées par le gouvernement de l'Etat. Les councillors, pour respecter une part de leurs programmes électoraux et/ou pour assurer leur réélection, doivent recourir à des pratiques extra-institutionnelles - qui seront formelles ou informelles.

Le recours formel est celui de l'influence au niveau du gouvernement de l'Etat. Celui-ci peut "disposer" arbitrairement des fonctionnaires locaux, ce qui peut se traduire concrètement par des transferts, des régressions de carrières, etc. Or les administrateurs ont tout intérêt à éviter les transferts car plus ils seront en mesure de s'inscrire profondément dans les réseaux de pouvoir d'une ville, plus ils seront à même d'exploiter financièrement la position de pouvoir que leur fournit leur position administrative ou bien plus ils seront à même d'être opératoires.

Un politicien local disposant d'influence au niveau de l'appareil d'Etat, directement ou par l'intermédiaire d'un autre politicien local (leading councillor), pourra agir sur les fonctionnaires et, à travers eux, sur la répartition

spatiale des ressources de la municipalité. Les recours informels sont plus variés : personnalisation des relations, agitation de rue et chantage (basé sur les défaillances du service dont le décideur a la charge). De manière globale, par ailleurs, il apparaît que l'exécutif peut être considérablement gêné dans ses actions concrètes s'il ne se prête pas à un minimum de conciliation envers la majorité politique de l'aile délibérative.

Durant les années soixante-dix, les autorités locales évoquées ci-dessus, ont été remises en question en faveur d'agences technocratiques de gestion et d'aménagement, les Development Authorities, et ce, particulièrement dans les métropoles.

Outre le fait que cette mutation institutionnelle en cours n'équivaut pas à la disparition des recours formels et informels des politiciens, elle conduit le chercheur à s'interroger sur la liaison entre la bureaucratie et les "forces sociales" urbaines autour de la répartition spatiale des interventions publiques. Les développements qui suivent ont été suggérés par deux études : l'une réalisée à Kauput en 1983 et 1984 sur un programme de restructuration de bidonvilles financé par la Banque Mondiale, l'autre réalisée à Bombay en 1985 sur les politiques publiques de logement en direction des classes moyennes.

Une structuration technocratique des pouvoirs locaux permet une transmission fiable des objectifs nationaux. Ces objectifs sont quantitatifs. Dans le cas indien, leur orientation au niveau de l'aménagement urbain tend à privilégier les citoyens pauvres, du moins numériquement. La

répartition spatiale des logements publics neufs est déterminée par des normes dictées par le gouvernement central. Elles consistent essentiellement à localiser les plus pauvres à proximité des transports collectifs.

Dans ce cas, tout comme lors de la restructuration des bidonvilles, la production publique s'inscrit a contrario de la division sociale de l'espace urbain. Celle-ci peut se définir comme l'appropriation par des groupes sociaux et/ou économiques d'espaces dont la "qualité" (en fonction de critères socialement valorisés : proximité du centre-ville, accessibilité aux moyens de transports collectifs, aux concentrations commerciales, aux espaces verts, etc.) correspond à leur statut dans le système urbain. Actuellement, ce statut tend à s'aligner sur le niveau de richesse économique. La transgression de la division sociale de l'espace que promeut l'État suscite des processus sociaux de régulation, dont le principal est la substitution en faveur de groupes socio-économiques supérieurs aux groupes cibles.

Cette régulation emprunte deux formes : l'une qui s'inscrit au coeur des mécanismes du marché (légal et illégal) foncier et immobilier et qui apparaît sous la forme de ruses et de tactiques individuelles et l'autre, qui utilise ce même marché, mais en transgressant la logique interne et en jouant sur les influences, la violence, la corruption, etc. Cette dernière forme apparaît plutôt comme une stratégie liée aux réseaux de pouvoir urbain. Si l'action des individus, c'est-à-dire, les ruses et les tactiques qu'ils engagent sont systématiquement régulatrices (de la division sociale de l'espace), les stratégies des

réseaux de pouvoir peuvent s'avérer dérégulatrices. Ainsi la corruption des fonctionnaires à laquelle sont contraints les entrepreneurs pour obtenir un chantier public apparaît comme régulatrice dans la restructuration des bidonvilles et dérégulatrice dans la construction de logements publics. Les pots-de-vin versés étant récupérés sur la qualité des travaux, dans le premier cas cela diminue l'ampleur de la transgression de la division sociale de l'espace mais dans le second cas elle n'aura d'effet sensible que sur le confort des occupants et donc diminuera la force du processus de substitution.

Outre les ruse et tactiques individuelles et les stratégies des réseaux de pouvoir, la stratégie spatiale des agences locales (du "Bombay Housing Board", en l'occurrence) contribuera également à la régulation de la division sociale de l'espace. En effet, tout en s'inscrivant dans les limites quantitatives qui leur sont imposées, elle tendront à respecter la division sociale de l'espace en modifiant la proportion des différents groupes cibles à l'intérieur d'un projet en fonction de la "qualité" de l'espace à construire. Cette stratégie est perçue par les fonctionnaires comme leur étant imposée par les ruses et tactiques individuelles.

La viabilité du recours à une gestion décentralisée de l'urbain ne peut être approchée seulement par la prise en compte des logiques qui s'imposent au niveau macro-économique, politique et administratif. Il faut questionner les réactions qu'appelle l'intervention directe sur l'espace. Ces réactions apparaissent comme une régulation du système urbain. Sont-elles seulement conservatrices de la division sociale de l'espace ou peuvent-elles être

innovantes ? Dans le cadre de ce questionnement, l'étude des processus de création et de transformation de la division sociale de l'espace urbain peut permettre de dégager des éléments de réflexion. En particulier s'il apparaissait que la pérennité d'une mutation de la division sociale de l'espace dépend du contenu social et du vécu qu'elle a ou n'a pas mobilisé, le rôle de la "gestion participative" dans l'aménagement urbain pourrait être plus clairement défini.

IV - Ana-Maria Monténégro : REFLEXIONS SUR LA TABLE RONDE

Les études de cas évoquées au cours de la table ronde sur les pouvoirs locaux mettent en évidence l'extension de l'autorité de l'Etat sur le territoire et sur la Société Civile.

Tout d'abord pour s'imposer, l'Etat accepte et même suscite des politiques de compromis avec divers groupes sociaux (locaux ?), ce qui renforce le pouvoir d'Etat (la Loi est la même sur tout le territoire et elle s'impose à tous) et le légitime (dans la mesure où les différents groupes de la Société Civile ne peuvent se passer de sa médiation).

L'Etat intervient encore par son action de distribution des services collectifs qui deviennent un enjeu idéologique et cela pour plusieurs raisons :

- il apparaît que, le plus souvent, les revendications concernant l'ordre, l'assainissement, l'éducation confirment des modèles de type international tels que ceux prônés par

des organismes de financement (la Banque Mondiale, par exemple) et qui reviennent à imposer, par l'utilisation de normes techniques, le critère de rentabilité des investissements ;

- pour mettre en place les services et équipements reconnus comme indispensables, les autorités et les habitants concernés ont recours à diverses formes d'entraide, ainsi que cela se passe au Brésil ; dans cette perspective, agir revient en fait à admettre que les autorités se trouvent dans l'impossibilité de fournir convenablement en équipements et services ceux dont les revenus sont les plus bas et qui ne sont pas solvables (ceci d'autant plus que les services publics tendent à être de plus en plus privatisés) ; ainsi les plus pauvres se trouvent-ils hors normes ce qui nécessite pour eux un traitement spécial ; il existe donc, de manière plus ou moins explicite, une sorte de désengagement de l'Etat vis-à-vis de la satisfaction des besoins des plus défavorisés.

A travers ces différentes tendances apparaît un glissement dans les connotations du local : d'un côté le local serait un lieu de participation et donc d'expression démocratique ; de l'autre, il représenterait certaines nouvelles formes de récupération politique (aussi bien de la part du pouvoir d'Etat que par les religions ou les partis politiques), de cooptation, de diffusion des modèles dominants et d'affirmation de l'autorité de l'Etat (par exemple, lorsqu'il s'agit de justifier certaines mesures de restriction des biens matériels ou d'augmentation du prix des denrées de première nécessité).

Les exemples évoqués au cours de la table ronde font

apparaître une relation étroite entre modes de socialisation de la demande (ou modes de participation) et types d'insertion sur le marché du travail (tel est le sens de la recherche entreprise par Cheresky et qui vise à analyser comment se forge la demande qu'expriment les différents groupes locaux au cours du processus de participation). Différents points de vue sur la participation ont été développés :

- l'exemple mexicain (M.F. Shapira) montre la dynamique qui s'exerce au cours du processus de participation de par la force de pression de certains groupes (d'ouvriers et de cadres) dirigés par des syndicats ayant une grande capacité de négociation ; dans ce cas, il semble bien que pratique et pouvoir de négociation sont indissociables puisque liés au statut de l'entreprise et à l'ancrage territorial(local) de l'appareil syndical (O. Nunes remarquera que les pratiques corporatistes et les privilèges d'embauche de ce type de syndicats sont à mettre en cause) ;

- les exemples brésiliens (L. de Albuquerque) et sénégalais (évoqué par E. Le Roy) montrent par ailleurs que certains modes de participation dont l'accès au logement est l'enjeu concernent des populations ayant des situations très diverses sur le marché du travail ; la cohésion et la force de pression de ces groupes est plus diffuse et donc soumise aux pratiques du pouvoir, aux formes de cooptation des partis, des églises ou des autorités locales ; ces pratiques tendent à mettre en avant des individus (caciques, géomètres privés, notables, chefs coutumiers, secrétaires de partis et toutes sortes d'intermédiaires locaux) ou des groupes restreints qui finissent par s'aliéner la masse de la population ;

- le phénomène d'inégalité devant les équipements est confirmé par l'analyse de la situation de ceux des usagers qui peuvent payer les services publics à leur vrai prix ; ces usagers favorisés constituent les couches moyennes et ouvrières appartenant à des secteurs spécifiques (le plus souvent des entreprises publiques rentables) et protégés (par des syndicats corporatistes ainsi que l'a montré M.F. Schapira) ; leurs revendications et leur participation aux divers aspects de la vie des quartiers tendent à rééquilibrer à leur profit la division économique et sociale de l'espace ; de plus, leurs pratiques engagent la responsabilité de l'Etat, surtout à un moment où la crise économique imposant certaines restrictions de privilèges peut conduire à la révision des alliances jusqu'alors établies ;

- enfin, les normes de type international précédemment mentionnées et adoptées pour la mise en place et le fonctionnement des services d'intérêt collectif exigent une planification qui pourrait rendre désuètes certaines pratiques politiciennes (lorsque, par exemple, l'installation de tel service se trouve conditionnée par le résultat d'une élection) ; certains cas évoqués (notamment par L. de Albuquerque) montrent que de nouveaux rapports s'instaurent entre Etat et Société Civile qui comportent de nouveaux enjeux différents du traditionnel clientélisme de notables ; ces nouveaux rapports sont engendrés par les processus de formation de couches sociales nouvelles, celles que le capitalisme entretient de plus en plus dans les sociétés du Tiers Monde ; ainsi à Sao Paulo, au Brésil, le parti conservateur (le PDS) suscite-t-il lui aussi de nouvelles formes de participation qui se révèlent être de nouvelles formes de clientélisme ; en ce sens, les pouvoirs locaux auraient

tendance à se transformer en institutions locales.

Ces différents points montrent que les diverses actions de revendication-participation deviennent un enjeu de la production-reproduction de l'Etat parce qu'elles lui permettent de véhiculer de nouvelles représentations et ainsi, par la transformation de l'autoritarisme en cooptation, de susciter de nouvelles formes d'adhésion ; c'est ce que souligne O. Nunes en relevant que les contradictions entre les syndicats et autres secteurs du PRI (parti dominant au Mexique) dans les quartiers attestent en fait du dynamisme du PRI (toutes proportions gardées, la remarque pourrait également s'appliquer au cas du PDT à Rio de Janeiro, tel que l'a décrit L. de Albuquerque).

D'autres exemples ont montré la diversité des formes de participation des couches moyennes qu'il s'agisse de la "débrouillardise" (Inde, Afrique) ou d'actions de groupes qui s'imposent au pouvoir comme interlocuteurs privilégiés (Brésil) ; certains groupes intermédiaires peuvent émerger en opposition aux pouvoirs locaux traditionnels et constituer de ce fait un relais local pour le pouvoir d'Etat, en particulier si ce dernier, comme en Equateur, présent formellement depuis longtemps, n'a pas encore réussi à s'imposer localement et à normaliser son action ; inversement, le même exemple équatorien, développé par Santana, montre qu'un groupe dont la cohésion repose sur des bases traditionnelles (les Indiens, en l'occurrence) peut s'imposer comme partenaire du pouvoir d'Etat, à la faveur de la faiblesse de ce dernier au niveau local, ce qui n'empêche pas certaines pratiques de récupération de la part du pouvoir d'Etat.

O. NUNEZ

SYNTHESE DE LA TABLE RONDE

1 - CONVERGENCES METHODOLOGIQUES ET EPISTEMOLOGIQUES

Un certain accord sur d'importantes questions est apparu à l'issue de la table ronde ; il porte sur :

1 - L'interprétation du "pouvoir local" en termes de consensus par les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales ; les analyses des chercheurs africanistes et latino-américains s'en distinguent en ce que le terme de "pouvoirs locaux" est défini comme une relation de forces, sorte de dynamisme par laquelle s'opèrent les alliances et les affrontements entre plusieurs groupes dont les pouvoirs sont différents.

Ceci serait en grande partie dû au fait que, tant en Europe qu'en Amérique Latine, les chercheurs "engagés" ont insisté sur le fait que le "local" devait être traité en termes de relations sociales.

2 - Une seconde définition sociologique ou anthropologique du local considérerait comme déterminants les processus économiques, politiques et culturels visant la reproduction sociale à l'échelle domestique ; on parlera ainsi des pratiques et des idéologies pratiques qui accompagnent les processus de consommation et de reproduction à l'intérieur des logements.

L'unité d'inscription spatiale varierait selon le pays et la

culture, mais le quartier et la municipalité demeureraient des unités spatiales ou administratives de reconnaissance du local. Cependant, comparer différentes formes du local dans différents pays ou continents ne peut revêtir qu'une valeur heuristique et ne permet de rester qu'à un niveau très élevé de généralités ; partir des diverses formes de colonisation, des modes et des moments d'introduction du capitalisme, des cultures en présence et de leur mode de cohabitation peut conduire à certaines schématisations erronées.

3 - Le thème de décentralisation est également apparu comme récurrent ; diverses interventions ont montré qu'une décentralisation des fonctions vers les municipalités ne signifie pas une décentralisation réelle du pouvoir de décision et une participation démocratique de la population aux prises de décision ; la domination étatique, même si elle est relayée au niveau local n'en demeure pas moins constante.

4 - La méthode d'analyse en termes de relations sociales a conduit plusieurs chercheurs à examiner les problèmes locaux par rapport à l'émergence de nouveaux groupes qui s'affrontent aux groupes traditionnels et à l'État : indianité organisée dans l'Équateur andin, association avec un objectif local en Argentine, "courtiers" et classes moyennes en Afrique francophone, etc. ; dans un second temps l'analyse a montré comment ces nouveaux agents se combinent au niveau local et quels types de restructuration et de transformation ils provoquent au sein des groupes traditionnels dont certains ont déjà une longue influence (chefferie, caciques, propriétaires terriens).

II - DIFFERENCES SELON LES CONTINENTS

Considérant le caractère heuristique et limité de la comparaison, certaines différences apparaissent dans les analyses du "local" surtout entre l'Amérique Latine et l'Afrique (peu d'interventions sur l'Asie au cours de la table ronde).

1 - L'Amérique Latine

Les municipalités en Amérique latine sont contemporaines de l'arrivée des Espagnols ; en principe, les municipalités étaient très centralisées mais en réalité, étant donné les distances, elles jouissaient d'une large autonomie pour exercer les fonctions de services, essentielles au fonctionnement d'un village ou d'une ville. De ce fait, l'instance étatique, malgré la perte progressive du pouvoir décisionnel, jouissait en Amérique Latine d'une grande expérience bureaucratique-administrative, en même temps que s'opérait le contrôle des populations selon des formes adaptées au contexte socio-culturel local.

Le métissage hispano-indien est aussi apparu au niveau institutionnel ; bien sûr, les formes ibériques dominaient, mais ni la dualité institutionnelle ni les structures parallèles ne sont apparues sauf dans les communautés indigènes pures mais relativement nombreuses.

Cette caractéristique semble provenir du fait que les Espagnols et les Portugais, en Amérique latine, ont détruit l'organisation sociale antérieure et l'ont remplacée par l'organisation occidentale, réalisant ainsi un métissage

assez important avec la population indigène. Il n'est pas indifférent d'être créole ou métis mais peu à peu les métis se sont trouvés à tous les postes sociaux et sont devenus le groupe social le plus important.

De ce fait, plus que du quartier, le local relève du niveau de la municipalité; lieu où se rencontrent différentes institutions de l'État et les multiples groupes sociaux en vue de la résolution des problèmes de consommation collective ou des problèmes urbains, en particulier celui du logement. La résidence est le lieu par excellence de la reproduction sociale et, fréquemment (ceci est une caractéristique des pays sous-développés), le lieu de la production informelle puisque cette population, souvent, ne travaille pas dans les unités capitalistes de production.

Améliorer le quartier ne signifie donc pas seulement améliorer les conditions générales de la reproduction sociale mais aussi celles de la production familiale. Cependant, cette population s'affronte à l'État qui institue les bases matérielles de la consommation et de la production, et les territorialise à l'échelle du quartier mais surtout de la municipalité (puisque c'est à l'échelle municipale que sont concentrées les revendications sociales). L'État utilise ces revendications pour réaliser une intégration de type populiste et clientéliste, à travers toutes les institutions qui opèrent sur le territoire ; parmi celles-ci, la municipalité a un rôle plus ou moins important pour le contrôle de la population et la gestion des divers services urbains (avec un faible pouvoir décisionnel, même maintenant malgré la décentralisation) ; la

municipalité a également en charge l'organisation territoriale de la population en unités locales (les quartiers). Les divers groupes qui ont occupé successivement les terrains en luttant pour leur maintien sur les lieux et la construction d'infrastructures (lutte opérée de manière plus ou moins coordonnée et politisée) expriment leurs revendications et demandes dans l'espace du territoire administratif des municipalités. C'est pour cela que le local est surtout connecté par ce type de relation de lutte, de défense, d'alliance ou d'affrontement avec l'Etat, pour obtenir une amélioration des bases matérielles de la consommation et de la production. De ce fait, l'institution municipale et son territoire ont eu tendance à prendre de l'importance au fur et à mesure que ces luttes sont devenues plus fortes et ont été mieux coordonnées (surtout au cours des années soixante-dix).

D'autre part, la crise que connaissent différents régimes politiques a tendance à donner un nouvel essor aux municipalités ; il ne s'agit pas, en fait, d'une crise de l'Etat lui-même comme pacte de domination, mais bien plutôt d'une crise de l'exercice concret de cette domination telle qu'elle est exercée par les régimes autoritaires et militaires. Ce ne sont pas les formes d'Etat qui entrent en crise, puisque ceci supposerait une crise de société, mais les formes de gouvernement.

Une des caractéristiques de ce changement de régime apparaît à travers l'ouverture démocratique libérale qui devrait permettre d'assurer la légitimité politique par la représentativité et l'élection des gouvernants. Les parlements continuent à avoir une représentativité assez formelle

mais le véritable changement concerne surtout le niveau des organisations locales (zones électorales) qui adoptent les démocratisations municipales. A l'intérieur de ces zones électorales, les partis jusque-là interdits peuvent devenir officiels, profitant de l'ouverture pour s'organiser, s'allier, s'opposer à d'autres partis (en conservant souvent des objectifs révolutionnaires bien qu'ils entrent dans le jeu de la démocratie libérale); et, une fois encore, ces mêmes partis s'organisent territorialement, en partant des circonscriptions municipales: ainsi se trouve défini l'enjeu du local, de même que l'espace et les limites du pouvoir local (limites pouvant d'ailleurs reculer au fur et à mesure que s'intensifient et sont coordonnées les revendications sociales).

2 - L'Afrique

La forme prise par la colonisation française en Afrique n'a pas conduit à une reproduction institutionnelle aux différents niveaux administratifs des pays colonisés. En plus de l'appareil militaire et policier, au niveau local, l'Administration s'est contentée de maintenir et de subordonner à l'organisation centrale les chefferies traditionnelles.

L'administration municipale, comme instance locale de l'Etat, est de création récente, comme une conséquence de l'introduction et de la généralisation des relations capitalistes qui exigent un contrôle des unités de production sur les lieux mêmes de la production. Les municipalités ont également été créées pour assurer les conditions générales

de consommation collective, de production, et pour normaliser les problèmes complexes d'appropriation des sols (antagonismes entre le droit coutumier et le droit romain moderne).

Les réactions de la population à l'implantation de ces nouvelles administrations seraient plutôt d'opposition puisque, même dans les municipalités urbanisées, la cohérence et les éléments culturels propres à chaque ethnie sont perturbés par ces nouvelles logiques administratives visant la généralisation du système de la propriété privée. Cependant, contrairement à ce qui se passe en Amérique Latine, ce n'est pas la logique de lutte et d'affrontement qui domine mais une logique de compromis et de détournement. La cohésion ethnique donne plus de force aux quartiers, qui ne sont pas de simple voisinages, mais relèvent d'une histoire commune.

La crise économique actuelle tendrait à renforcer les nouvelles institutions municipales puisque les organismes nationaux et internationaux (Banque Mondiale, par exemple) véhiculent une idéologie de retour au local pour obliger la population à une plus grande participation aux travaux de construction d'infrastructures, de logements et de services.

La consistance que peu à peu prennent les municipalités entraîne aussi l'apparition de nouveaux intermédiaires sociaux qui jouent un rôle croissant pour le contrôle des groupes ethniques : ce sont souvent les classes moyennes qui assument ce rôle.

LES THEMES FEDERATEURS

Parmi les thèmes initialement proposés (cf. Annexe 1), certains ont été privilégiés par les intervenants de la table ronde ; il s'agit plus précisément des thèmes 1, 2, 3, 8, 9, 10. D'autres thèmes sont apparus comme pouvant être fédérateurs ; une nouvelle liste a donc été établie, chacun des thèmes retenus pouvant servir d'intitulé aux séances d'un éventuel séminaire qui porterait sur l'analyse des pouvoirs locaux.

- 1/ - Actualité historique des pouvoirs locaux : colonisations et modes de distribution des pouvoirs.
- 2/ - Autonomie locale et légalité juridique.
- 3/ - Démocratie, participation et mise en oeuvre de politiques urbaines :
 - la participation au pouvoir local des organisations de la Société Civile (partis, syndicats, entreprises),
 - la récupération des manifestations locales (canalisation de la violence),
 - les politiques urbaines de négociation ou de confrontation.
- 4/ - Stratégies des acteurs, décentralisation et modes de

représentation :

- acteurs sociaux, demande sociale et pouvoirs locaux : la transformation des groupes sociaux, l'émergence des classes moyennes et l'autorité des caciques locaux,
 - décentralisation, crise économique et transformation des pouvoirs locaux,
 - modes de décision et capacité de gestion comme enjeu du rapport administration centrale-municipalité.
- 5/ - La maîtrise du local comme enjeu, à la fois des municipalités et des organisations internationales.
- 6/ - Le local à la croisée des sphères technique et politique :
- les politiques et les pratiques d'aménagement,
 - l'efficacité des Plans Directeurs,
 - les équipements collectifs en tant que territorialisation et quadrillage des populations.
- 7/ - Méthodes d'analyse des pouvoirs locaux :
- le statut et la place du chercheur,
 - l'utilité des recherches pour les populations locales et les instances bureaucratiques de domination,
 - l'adéquation des classifications scientifiques et de la réalité sociale.

ANNEXE 1THEMES ENVISAGES PREALABLEMENT A LA TENUE DE LA TABLE RONDE

- 1° - Rapports entre l'administration centrale et les municipalités :
Partage des fonctions et des ressources, la forme de prise de décision, etc.
- 2° - Mouvements démocratiques, crise et procès de décentralisation.
- 3° - Les organisations locales, les demandes et les "porte-parole" auprès des instances centrales.
- 4° - Les formes de financement des municipalités et des besoins locaux.
- 5° - Les formes d'élection et de recrutement des divers types de personnel et leurs implications urbaines.
- 6° - Les recherches de solutions alternatives et leur institutionnalisation.
- 7° - Les différentes formes d'intégration et de contrôle de la population.
- 8° - La participation dans le pouvoir local des organisa-

tions de la société civile : partis, syndicats, entreprises, etc.

9° - Les municipalités et les différents mouvements sociaux.

10° - Les organisations internationales et le local.

11° - Les changements culturels et le local.

ANNEXE 2

FICHE-RETOUR

NOM du participant au réseau _____

Afin de cerner les intentions de chacun d'entre nous et de pouvoir établir une base de fonctionnement d'un réseau constitué à partir de la problématique des pouvoirs locaux, nous vous demandons, si vous êtes sensibilisés par cette problématique, de bien vouloir nous renvoyer cette fiche après avoir répondu aux différentes questions ci-dessous :

- 1/ - Si vous souhaitez un prolongement à la table ronde, quels thèmes de la nouvelle liste (p. 58-59) retiendriez-vous pour une analyse plus approfondie?

- 2/ - Avez-vous de nouveaux thèmes à proposer et si oui, lesquels ?

3/ - Quel type de participation seriez-vous disposé à entretenir (les différentes formules n'étant pas exclusives les unes des autres) ?

a) - Communication et circulation d'articles ou de textes des participants au réseau, sous forme d'un bulletin de liaison (ce qui suppose que chacun des participants envoie ses textes au comité de liaison qui se chargera de les diffuser aux membres du réseau)

réponse : oui , non

b) - Réunions périodiques sur un thème précis avec communications orales des différents participants les plus sensibilisés par le thème choisi. Si oui, seriez-vous disponible pour participer à deux réunions dont les dates et les thèmes vous seraient communiqués ultérieurement) entre les mois de janvier et juin 1986 ?

réponse : oui , non

4/ - Si vous connaissez, dans votre entourage scientifique, des chercheurs intéressés par la problématique des pouvoirs locaux qui n'auraient pas été contactés mais seraient disposés à participer aux activités du réseau,quelles sont leurs coordonnées ?

Nous vous demandons d'envoyer les fiches-retour ainsi que tout le courrier concernant ce réseau "Pouvoirs locaux" à l'adresse suivante :

ORSTOM

Département D, réseau "Pouvoirs locaux"

213, rue Lafayette

75480 PARIS Cedex 10

POUR INFORMATION

- Le thème des pouvoirs locaux fait l'objet d'une recherche entreprise depuis deux ans par le CREDAL et le GRAL dans le cadre de l'ATP "Stratégies de développement dans le Tiers Monde". Cette recherche a permis l'établissement d'un certain nombre d'accords avec des institutions latino-américaines.
- Une Table Ronde sur les pouvoirs locaux et les formes de résistances en Amérique Latine est d'ores et déjà prévue à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine à la fin du mois de mai dans le cadre de l'ATP "Stratégies de Développement".
- De même le Réseau Amérique Latine qui regroupe notamment le CREDAL, l'IHEAL, le GRAL a retenu ce même thème comme axe d'une série de séminaires (3 tenus à ce jour).

Pour information à ce sujet s'adresser à :

Jean REVEL-MOUROZ

Responsable scientifique du thème
Responsable du contrat ATP

ANNEXE 3LISTE DES DESTINATAIRES DE LA PRESENTE PLAQUETTE SUSCEPTI-
BLES DE PARTICIPER AUX ACTIVITES DU RESEAU

Etienne LE ROY - ORSTOM et PARIS-I
Annick OSMONT - ORSTOM et PARIS-VIII
Alain MARIE - ORSTOM et PARIS-V
Alain SINOU - ORSTOM, départ. D
Emile LE BRIS - ORSTOM, départ. D
Bernard GANNE - CNRS - ERA G33
Jean RIVELLOIS - ORSTOM, départ. D
Jean-Pierre DOZON - ORSTOM, départ. G
Alain DUBRESSON - ORSTOM et Paris-X
Philippe HAERINGER - ORSTOM, départ. D
Jean-Claude BARBIER - ORSTOM, départ. D
Michel AGIER - ORSTOM, départ. D
Georges COURADE - ORSTOM, départ. E
Alain DURAND-LASSERVE - ORSTOM et CEGET
Philippe COUTY - ORSTOM, CS6

Jean-Pierre CHAUVEAU - ORSTOM, CS6
Gérard ALTHABE - EHESS
Philippe ANTOINE - ORSTOM, départ. D
Jean COPAN - ORSTOM, départ. D
Suzanne CHAZAN - ORSTOM, départ. H
Marc-Eric GRUENAIIS - ORSTOM, départ. D
Marc LALLEMANT - ORSTOM, départ. D
Monique SELIM - ORSTOM, départ. D
Jean-François TRIBILLON UB6
François CONSTANTIN - CREPAO
Claudine VIDAL - ORSTOM, départ. D
Gérard ROY - ORSTOM, départ. H
Bernard GROUSSE - Fondation Universitaire Luxembourgeoise
Christian GROS - CREDAL - IHEAL
Bernard BRET - Paris-XII et CREDAL
Martine DROULERS - CREDAL - IHEAL
Marie-Eugénie COSIO - CREDAL - IHEAL
Jean REVEL-MOUROZ - CREDAL - IHEAL
Hélène RIVIERE d'ARC - CREDAL - IHEAL
Yvon LEBOT - CNRS - GRAL
Marie-France SCHAPIRA - CREDAL - IHEAL
Jean-Pierre LAVAUD - Lille-I et CREDAL
Hervé THERY - CREDAL
Gilles FOURT - CREDAL - IHEAL

Roberto SANTANA - GRAL - Université Toulouse-Le-Mirail
 Thierry SAINES - CREDAL - IHEAL
 Ana-Maria MONTENEGRO - CREDAL - IHEAL
 José CANAS - CREDAL - IHEAL
 Marion AUBREE - EHESS - Centre Brésil
 Iraïda MONTANO - ENPC - CERTES
 Gloria GONZALEZ - IUP Créteil
 Guillermo DASCAL - IUP Créteil
 Liliale LEWINSKI - CREDAL - IHEAL
 Emmanuel GREGOIRE - CNRS UA 142
 Christine HURDADO-BECA - ORSTOM, départ. H
 Edy CHONCHOL - CNRS et ORSTOM
 Jean PAVAGEAU - Université de Perpignan
 Hélène Le DOARE - CREDAL - IHEAL
 Leyla de ALBUQUERQUE - EHSS
 Henri COING - ENPC
 Hélène LAMICQ - IVP Créteil
 Téolinda BOLIVAR - UCV - Caracas (Vénézuéla)
 May HENNION - EHSS
 Michel SURRE - ORSTOM
 Alain EPELBOIN - CNRS
 Alain ZANTMAN - CREDAL - ENS Ulm
 Graciela SCHNEIER - CREDAL
 Isidoro CHERESKY - IHEAL

Noëlle DEMYK - CREDAL - IHEAL

Jorge LEON - ORSTOM, départ. D et CEDIME-Equateur

Claudette SAVONNET - Paris-VIII

Ana maria KIRSCHNER - Paris-VII et UFRJ-Brésil